



Récupération Jours Fériés :  
Dire ce que l'on fait, et faire ce que l'on dit !  
(N°3)



**Récupération Jours Fériés :**

**Garder notre ligne de conduite et respecter nos engagements !**

**(SUITE !)**

Dès le début du conflit, nous avons proposé de déposer des préavis de grève sur tous les jours fériés 2018 (et plus si nécessaire), ce que nous avons fait dès le 1<sup>er</sup> Janvier (n°1) dernier et renouvelé le 2 Avril dernier (n°2).

Nous rappelons que notre décision a l'avantage de mettre la pression sur la Direction, y compris sur du long terme, tout en minimisant les pertes financières pour les salariés et en pesant efficacement sur le programme de production.

Ces modalités de grève évitent toute situation de blocage qui permettrait à la Direction de jouer le pourrissement !

Nous continuerons donc à mettre la pression sur la Direction pour qu'elle revienne sur sa décision.

Pour ces raisons, nous avons déposé les préavis de grève pour les prochains jours fériés (*voir au verso*) à savoir :

- 1) Le Mardi 08 Mai 2018,**
- 2) Le Jeudi 10 Mai 2018,**
- 3) Le Lundi 21 Mai 2018.**

**Tant que la Direction ne reviendra pas sur sa décision de supprimer le choix de la récupération jours fériés et de parvenir à un socle zéro jour à court terme, nous continuerons sur les mêmes modalités !**

**A une exception près, celle du 1<sup>er</sup> Mai 2018 :**

**Il est évident que plus de salariés travaillerons ce jour-là, plus cela coûtera financièrement à la Direction !**

Prochains jours fériés : 14 Juillet, 15 Août, 1<sup>er</sup> Novembre et 25 Décembre 2018

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Local FO Bâtiment Social 26861 – Site Internet FO : [www.fo-areva-lahague.org](http://www.fo-areva-lahague.org)